



FICHE TECHNIQUE

KEIM GRANITAL®-GROB

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

KEIM Granital-Grob est une sous-couche minérale à base de silicate de potassium et de fortes quantités de charges minérales selon la norme NFT 36005 Famille 1 Catégorie 1b1 (Peinture à dispersion au silicate), avec un léger effet garnissant pour les couches de fond sur les supports difficiles. KEIM Granital-Grob comble le faïencage et harmonise les différences de structure. KEIM Granital-Grob contient des pigments inorganiques hautement résistants à la lumière et des charges minérales.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Granital-Grob est utilisée comme couche de fond ou comme couche de fond et couche intermédiaire dans le système KEIM Granital. KEIM Granital-Grob est utilisé sur des supports minéraux qui présentent des micro-fissures et/ou des différences de structure.

En combinaison avec les autres produits du système KEIM Granital, qui sont parfaitement adaptés les uns avec autres, les applications les plus diverses sont possibles.

Ne convient pas pour :

supports présentant des efflorescences salines; ancien support saponifiable; surfaces horizontales et inclinées, exposées aux intempéries; revêtements plasto-élastiques ; les couches de finition (les teintes sont toujours plus claires que les teintes originales du nuancier).

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- économique en matière de consommation
- Certification C2C Certified Material Health Certificate™ de niveau Or.
- hautement hydrophobe
- hautement perspirant
- hautement résistant aux intempéries
- résistant aux fumées industrielles
- résistant aux champignons et aux algues grâce à un équilibre hydrique idéal
- sans ajout de solvants

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Densité: | ca. 1,5 - 1,7 g/cm ³ |
| - pH: | environ 11 |
| - Stabilité de la couleur (code Fb selon la notice BFS n° 26): | A1 |

CLASSEMENT:

- | | |
|--|--|
| - Classement selon: | DIN EN 1062-1 |
| - Classement selon VOB: | Peinture au silicate conforme à la norme NFT 36005 Famille 1 Catégorie 1b1 |
| - Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): | ≤ 0,01 m |
| - Classe de diffusion de vapeur d'eau: | V1 |
| - Norme de diffusion de vapeur d'eau: | DIN EN ISO 7783 |
| - Degré de brillance à 85°: | mat |
| - Norme de degré de brillance: | ISO 2813 |

TEINTES:

Disponible en blanc et teinté exclusivement avec des pigments minéraux purs et résistants à la lumière. Remarque : Le produit ne peut être utilisé en tant que couche de finition, les teintes sont toujours plus claires que les teintes originales. Mise à la teinte sur chantier avec les Concentrés de teinte KEIM exclusivement.

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être sec, solide, non farinant, propre et dépoussiéré. Les parties non adhérentes des anciens revêtements doivent être enlevées mécaniquement ou par lavage haute pression. Les défauts doivent être comblés avec un matériau de réparation approprié et adapté à la structure. Éliminer les éventuelles laitances calcaires sur enduits neufs avec KEIM Fluot-10, selon les spécifications de la fiche technique. Imprimer les surfaces très absorbantes avec KEIM Fixativ oder KEIM Spezial-Fixativ. Respecter la fiche technique de l'impression en ce qui concerne l'application et la dilution. Les anciens revêtements organiques bien adhérents doivent être traités avec KEIM Contact-Plus comme pont d'adhérence. Ne pas appliquer sur les anciens revêtements élasto-plastiques ou saponifiables. Les anciens revêtements filmogènes qui empêchent la diffusion de la vapeur d'eau ou qui ne sont pas suffisamment adhérents, doivent être éliminés avec KEIM Décapant Biodégradable ou par tout autre procédé mécanique. En cas de fissures plus importantes ou de fortes différences structurelles, il pourra être nécessaire d'appliquer une sous-couche au lieu de KEIM Granital-Grob avec KEIM Contact-Plus. Pour les surfaces exposées à une forte humidité ou aux intempéries, un traitement préalable avec KEIM Silan-Primer est recommandé.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

Température ambiante et du support $\geq 5^{\circ}\text{C}$ pendant l'application et le séchage. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur des supports chauffés par le soleil. Protéger les surfaces du soleil, du vent et de la pluie pendant et après l'application.

PRÉPARATION DU PRODUIT:

KEIM Granital-Grob doit être bien mélangé avant utilisation.

CONSOMMATION:

environ $0,2 \text{ kg/m}^2$ pour une application en une couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

KEIM Granital-Grob peut être appliquée à la brosse, au rouleau ou par projection mécanisée airless : (Buse : ≥ 443 , pour plus d'informations se référer à la fiche technique projection mécanisée airless). Sur les supports difficiles, peu ou très absorbants, il est recommandé d'utiliser KEIM Spezial-Fixativ comme diluant.

Couche de fond : il est recommandé de travailler au rouleau ou à la brosse. En règle générale, KEIM Granital-Grob s'applique non dilué ou, selon le pouvoir d'absorption du support, dilué jusqu'à max. 20 % avec KEIM Fixativ ou KEIM Spezial-Fixativ.

Couche de finition : Appliquer non dilué avec KEIM Granital.

En cas de fortes contraintes, il est recommandé d'appliquer trois couches de peinture.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 12 heures (à 23°C et 50% d'humidité relative). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence. Après un traitement préalable avec KEIM Silan-Primer, la couche de fond doit être appliquée entre 4 h et 36 h.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
25	kg	24	seau
5	kg	70	seau

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/c): 40 g/l.

Ce produit contient : 0 - 1 g/l de COV.

CODE GIS: BSW 10

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation.

Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.



KEIM FRANCE SAS

ZAC Les Portes du Dauphiné / 55 Chemin de Mûre / 69780 Saint-Pierre de Chandieu

Tel. +33 4 72 090 509 / Fax +33 4 78 401 621

www.keim.com / info@keim.fr